

Valeur limite respectée en 2014

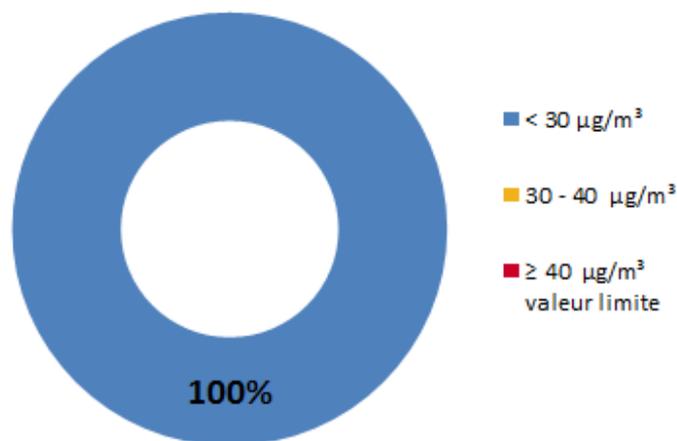
POLLUTION LEGEREMENT ACCENTUEE SUR L'AXE PRINCIPAL
D17 DE LA COMMUNE

La commune de Saint Antonin sur Bayon ne présente pas de lieux où la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ /an pourrait être dépassée

- L'axe principal d'Est-Ouest drainant la commune, la D17, est soumise aux émissions directes des véhicules et montre des teneurs en dioxyde d'azote légèrement plus marquées.
- Les situations urbaines ou résidentielles : centre du village, Le Bouquet, Bayle, L'Etang et Suberoque, présentent des niveaux modérés en dioxyde d'azote.
- Les teneurs sont faibles au nord de la commune au niveau de la réserve naturelle de la Sainte Victoire, et au sud et sud-est au niveau des terres agricoles cultivées.

Aucune population exposée à la valeur limite

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDENTIELLE RESPIRE UN AIR DONT LES TENEURS SONT DE 25 % INFÉRIEURES A LA VALEUR LIMITE POUR LE NO_2

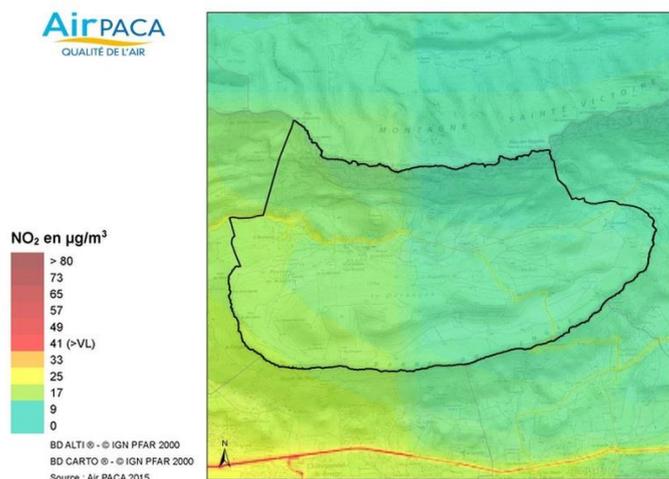


Saint Antonin sur Bayon est une commune d'environ 130 habitants

VALEURS RECOMMANDEES

Valeur limite : $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.
Seuil d'information et de recommandation : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.

DIOXYDE D'AZOTE - NO_2



Valeur moyenne 2014 en dioxyde d'azote

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

Bâtiments d'accueil de la petite enfance et établissements scolaires jusqu'au lycée

	$< 30 \mu\text{g}/\text{m}^3$	$30-40 \mu\text{g}/\text{m}^3$	$\geq 40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (valeur limite)
CPA 370 établissements	285	62	23
ST ANTONIN SUR BAYON	Pas d'établissements		

78 %

Sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon, avec 78 %, le secteur du transport routier représente la grande majorité des émissions d'oxydes d'azote. Vient ensuite le secteur agricole avec 17 %, puis le secteur résidentiel tertiaire avec 3 %. (Inventaire 2012 Air PACA).

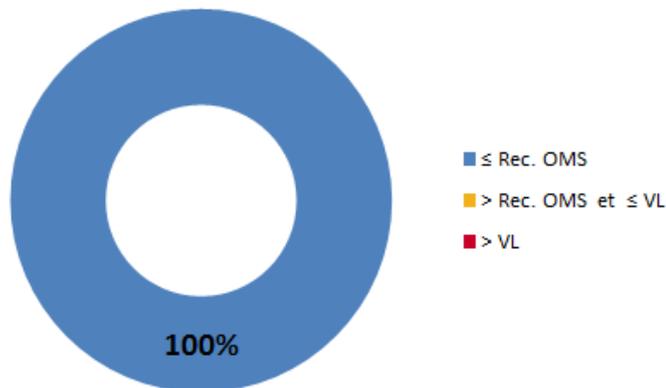
Valeur limite respectée en 2014

LES SECTEURS RESIDENTIEL TERTIAIRE, TRANSPORT ET AGRICULTURE EMETTEURS DE PARTICULES

- ➔ Le secteur **résidentiel tertiaire** est émetteur de particules. Les pics hivernaux proviennent des émissions de particules liées à la demande énergétique (chauffages collectifs, brûlages, ...).
- ➔ Les **axes routiers** génèrent une pollution aux particules: véhicules légers mais également poids lourds y contribuent.
- ➔ Les **activités émettrices du secteur agricole** - labours, moissons et phénomènes d'abrasion pour les engins agricoles - favorisent la formation de particules de tailles plus importantes (PM10).

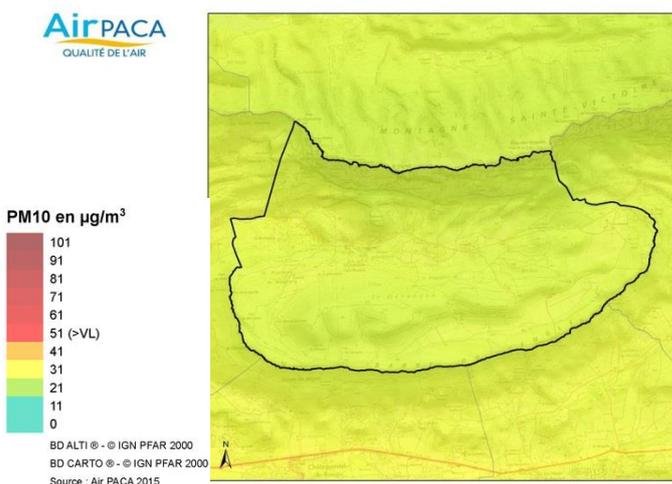
Pas de population exposée à la valeur limite

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST SOUMISE A DES CONCENTRATIONS INFÉRIEURES A LA RECOMMANDATION OMS



Part de la population exposée aux valeurs de référence

PARTICULES - PM10



Concentrations PM10 en 2014

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

	≤ Rec. OMS	> Rec OMS et ≤ VL	> VL
CPA 370 établissements	111	259	0
ST ANTONIN SUR BAYON	Pas d'établissements		

34 %

Les particules en suspension de diamètre inférieur à 10 μm (PM10) tracent différents types de sources :

- ➔ la pollution agricole pour 34 %
- ➔ la pollution issue du secteur résidentiel tertiaire pour 32 %
- ➔ la pollution routière, pour 30 %, avec des particules émises par la combustion des pots d'échappements, l'usure des pneus ...

VALEURS RECOMMANDEES

Recommandation OMS (Rec. OMS) : 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle
Valeurs limites (VL) pour la protection de la santé humaine :
50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.

3 secteurs dominant : routier, résidentiel-tertiaire et agriculture

LES EMISSIONS DE POLLUANTS SONT PROPRES A CHAQUE TERRITOIRE

Elles varient pour chaque polluant en fonction des secteurs d'activités et des spécificités locales.

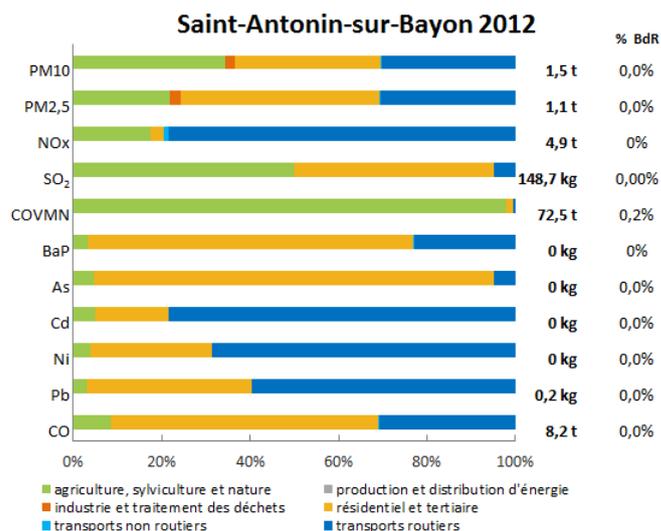
Le résidentiel / tertiaire émet essentiellement des polluants liés à la combustion (chauffage, brûlages,...). Il s'agit de CO, SO₂, particules et B(a)P, induit par le chauffage domestique.

Le transport routier est largement à l'origine d'émissions de polluants sur la commune de Saint Antonin sur Bayon : NOx et particules (véhicules diesel, PL notamment), et certains métaux lourds inclus dans les carburants.

L'industrie est peu présente sur la commune, pour moins de 2 % environ pour les particules, et les COVNM.

L'agriculture, sylviculture et nature est le principal émetteur en COVNM parmi lesquels ceux d'origine naturelle sont majoritaires.

EMISSIONS / ENERGIE



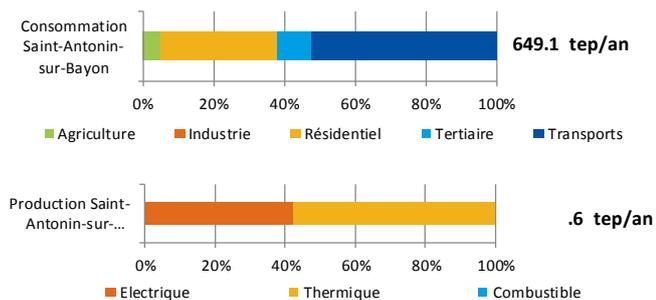
Inventaire Air PACA 2012-v2014

Consommation et production d'énergie

649 tep/an

La quantité d'énergie finale consommée sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon correspond à **649 tep/an (tonne d'équivalent pétrole par an)**.

La production d'énergie primaire, s'élève sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon à 0.6 tep/an. Cette production est essentiellement d'origine électrique et thermique.

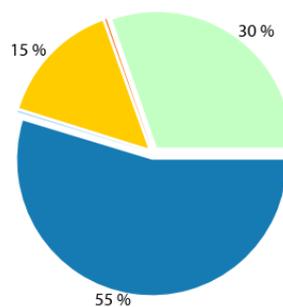


©Base de données Energ'air - ORECA PACA / inventaireAir PACA 2010 v2

Bilan des Gaz à effet de serre

Saint-Antonin-sur-Bayon émet **1 920 kilotonnes d'équivalent CO₂ par an**.

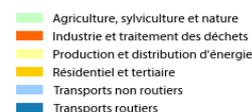
Elles sont principalement induites par les transports et les secteurs résidentiels-tertiaire et agriculture.



Saint-Antonin-sur-Bayon

1920 t eq CO₂
 < 1 % des émissions de l'agglomération
 < 1 % des émissions départementales

Inventaire des émissions Air PACA a2010 v2013 v2



LES EFFETS SUR LA SANTE

DIOXYDE D'AZOTE

Les oxydes d'azotes - NOX -, principalement le dioxyde d'azote - NO₂ - peuvent provoquer une altération des muqueuses respiratoires. Ils favorisent laryngites et rhinites. Les NOX interviennent dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère. Ils contribuent aussi au phénomène des pluies acides.

PARTICULES

Les particules fines parviennent jusqu'aux bronches, et peuvent-y transporter des allergènes et des molécules cancérigènes. C'est particulièrement problématique pour les jeunes enfants. Les plus fines peuvent passer à travers la membrane pulmonaire dans le sang, et avoir un impact sur le système cardio-vasculaire.

Pour en savoir plus

www.airpaca.org

connaître la qualité de l'air

http://www.aires-mediterranee.org/html/emiprox_frm.htm

les données d'émissions (Emiprox)

<http://www.aires-mediterranee.org/html/energair/>

les données énergétiques (Energair)

www.agglo-paysdaix.fr/environnement/air-bruit.html

la CPA lutte contre les pollutions

www.lesbonsplanspourl'air.org

connaître les plans d'actions pour améliorer la qualité de l'air

itiner'air : estimez l'impact de vos déplacements

Qu'est-ce qu'itiner'air ?

- Application gratuite en ligne
- Géolocalisation de vos trajets
- Evaluation en 2 clics de l'impact de vos déplacements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Comparaison en termes de pollution et de coûts.

Quels sont les polluants recensés ?

- Principal gaz à effet de serre : dioxyde de carbone (CO₂)
- Polluants émis par les transports :
 - oxydes d'azote (NO_x),
 - monoxyde de carbone (CO),
 - particules en suspension (PM 10),
 - benzène (C₆H₆).

Exemple de comparatif : émissions de dioxyde de carbone et coûts annuels allers retours par type de transport sur un trajet de 10 km

	émissions dioxyde de carbone (g/an)	coût (euro/an)
 voiture	907 491	2 305
 moto	312 779	1 058
 bus	235 810	335
 TER diesel	300 734	210
 TER électrique	24 919	210
 tramway	7 427	335
 vélo	0	211

Source : © Air PACA et © Aspa

Estimer l'impact de vos déplacements ? www.airpaca.org/itinerair/

Contact

Air PACA

Patricia LOZANO - 04 91 32 38 00

Contact

Communauté du Pays d'Aix CPA

Céline SALES - 04 42 93 85 85



Bilan

Air Climat Energie

Communauté du Pays d'Aix

ST ANTONIN SUR BAYON